

## Edito News – Janvier 2024

Bienvenus en 2024 et très Bonne Année à tous,

Elle commence pour nous par le lancement de notre campagne de réadhesion.

Nous avons déployé un nouveau système digital, plus simple et qui devrait accélérer la procédure. Testé 10 fois il nous a amené à reporter le lancement de quelques semaines, mais c'est parti.

Au 31 Décembre, encore 700 entreprises étaient en cours d'adhésion et 7227 étaient pleinement membres. Avec 43% de croissance du nombre de nos membres, il était évident que nous devons encore améliorer nos outils. Nous sommes très largement au-dessus de nos objectifs alors merci de votre confiance.

Si nous essayons de faire le point sur l'année qui vient de s'achever, il faudra bien évidemment et pour commencer, porter le regard vers notre système français de régulation dans lequel nous sommes tant impliqués.

Dans ce système très interpénétré, avec agréments, déclaré comme fondé sur la « co-construction », il faudra garder à l'esprit : cette décision à nos yeux incroyable et pourtant si réelle, de l'AMF à notre rencontre, dont nous contestons toujours le fond et la forme, mais qui n'a cependant pas empêché de travailler ensemble ; les bugs et l'immense « difficulté » des adhésions ORIAS, mais cependant la première année de plein déploiement de la réforme du courtage, sous la haute surveillance de l'ACPR, déjà venue nous contrôler et qui demande déjà la mise en œuvre de nouveautés, non initialement prévues lors de l'agrément. De tout cela nous avons fait notre affaire, même si rien de tout cela n'était prévu et rien de tout cela ne nous a facilité la tâche.

Politiquement et en ce qui concerne notre rôle de représentation, 12 consultations européennes auront été traitées, des dizaines de parlementaires, hauts fonctionnaires, membres de cabinets de Ministres auront été vus ou auront reçu nos avis, travaux ou positions. Comme pour 2022, nous rendrons bientôt publiques nos positions 2023. Il y en eut plus de 170 prises, issues de nos travaux et actions de l'année, contre 116 en 2022. C'est dire si l'année aura été dense et si nous avons été à la manœuvre.

Loi de finances, textes sur le financement des entreprises, travaux et décisions sur l'épargne, le crédit, l'immobilier et bien sûr le combat Bruxellois sur la « Retail Investment Strategy » (RIS), ... nos ANACOFIs auront été partout présentes et souvent entendues.

Faut-il rappeler que l'ANACOFI a pris le lead parmi les organisations nationales membres de la FECIF sur la RIS, notre reine des batailles, mais aussi sur les futures règles de Cyber Sécurité ? Nous avons également eu à travailler au nom de nos professionnels sur la réponse française - toujours sur la RIS - dans le cadre du CCSF, de celle de place dans Paris-Europlace et nous avons été du groupe d'experts sur la crypto. Par ailleurs, nous avons été reçus en vue de préparer les futurs textes sur l'immobilier ou sur le crédit. Ce n'est pas pour rien si le Président du Conseil National de l'Habitat, Lionel Causse, est venu faire l'annonce lors de notre Grand Débat, de sa proposition de modification de la composition du HCSF dont les décisions nous semblent de plus en plus décalées par rapport à la situation.

Il faudrait des pages et des pages pour ne serait-ce que citer les rencontres et travaux, mais pour clôturer l'année, nous avons été très heureux de l'annonce - juste avant Noël - de l'adoption des mesures « jeunes

entreprises » à la réflexion desquelles nous avons été associés, avec la CNCGP, par son promoteur, Paul Midy. Quelques jours avant, c'était une collaboration avec l'ADEME qui aboutissait et était rendue publique.

Alors pour tout ça et pour ce que je n'aurai pas ici la place de raconter, merci.

Merci aux plus de 70 élus et membres de commissions, à la quarantaine de salariés, aux consultants et conseils qui nous aident, mais également il faut le redire, parfois aux autres associations qui jouent le jeu de la collaboration sur de nombreux sujets.

Ce n'est pas toujours facile, nous ne sommes pas toujours assez d'accords pour parvenir à faire des communiqués en commun. Cependant de l'univers de l'immobilier à celui du courtage (bancaire et assurance), en passant par la gestion de patrimoine, l'entreprise ou encore, avec les représentants des agents et de nos fournisseurs, le lien est permanent. Dans bien des domaines, cela a amené à des groupes de travail structurés qui se réunissent régulièrement. Qu'on ne s'y trompe pas. C'est aussi grâce à cela que nous français, sommes devenus le grand Etat Membre de l'UE de tous nos métiers.

Il y a bien quelques attaques, souvent assez mensongères, dont nous comme d'autres faisons parfois les frais. Elles n'ont heureusement pas réussi à faire les dégâts sur l'ensemble du métier qu'elles sont la seule chose à pouvoir provoquer.

Il y a 20 ans on nous attaquait déjà car nous étions une poignée, avec un concept nouveau et sympathique au service de nos membres mais en prise directe avec autorités et régulateurs. Aujourd'hui on nous attaque car nous avons trop réussi. C'est ainsi. Mais nous garderons notre ADN et ce qui a fait de cette association, créée à 7 personnes, une des plus importantes d'Europe.

Le 28 Mars nous fêterons avec nos membres et nos invités, cet anniversaire marquant mais pas forcément uniquement le nôtre. Plusieurs organisations de nos métiers, à travers l'Europe, dont notre Fédération (FECIF) fêteront en 2024 soit leurs 20, soit leurs 25 ans.

Alors nous réfléchissons à des actions communes pour marquer ça, tant politiques, que de communication, ou simplement festives. Et comme c'est de l'échange et de la collégialité que naît la capacité à avancer, nous inviterons des confrères étrangers, mais nous irons également en voir. Une rencontre bilatérale avec nos amis Allemands est prévue avant la fin de l'année et elle ne sera pas la seule, puisque nous travaillons aussi à un projet franco-canadien.

En attendant, en ce début 2024, nous nous impliquerons dans les travaux de la vingtaine d'instances dans lesquelles nous sommes présents. Nous essayerons d'aider à disposer de textes efficaces pour nos métiers et nos clients, autant que d'une bonne régulation, non excessivement policière et répressive.

Nous travaillerons à court terme à un projet EDUCFI, encore confidentiel, car il faut rappeler que nous y représentons nos professions. Nous soutiendrons des Propositions ou Projets de Loi sur l'immobilier et l'épargne, prendrons en charge la réponse collective à quelques-uns des 14 travaux européens déjà annoncés.

Nul doute que 2024 saura nous occuper avec d'autres sujets d'action mais pour commencer, cela remplit notre agenda. Notre Grand Débat de fin d'année, dont vous pourrez prochainement lire le compte rendu, a posé le cadre de ce qui se prépare dans certains domaines. Merci aux intervenants et à nos invités revenus en nombre, ainsi qu'aux grandes écoles et universités partenaires. Toutes mes félicitations aux lauréats de notre Prix ANACOFI Mémoires et Thèses. Nous tâcherons de mettre leurs travaux en avant.

Dans un autre registre, je voudrais attirer l'attention de nos membres et partenaires de PACA sur le fait que nous soutenons France Tutelle et le combat d'Olivier Goy et qu'une projection privée du film *Invincible Eté*, à laquelle vous pouvez vous inscrire, est prévue à Nice ce 11 janvier.

Avant de vous laisser à la lecture de cette E-News, je tiens à remercier l'équipe qui m'a soutenu tout au long de ce projet « réforme du courtage » et mise en œuvre de l'ANACOFI-Courtage en lieu et place de nos anciennes ANACOFI-IOBSP et ANACOFI-Assurances. Au lancement du projet, nos associations représentaient déjà la principale association d'IOBSP, l'une des deux ou trois premières de courtiers en assurance, mais ce n'est rien comparé aux presque 15% de courtiers et mandataires de courtiers en assurance et aux presque 1 IOBSP sur 4 liés au courtage. J'avais indiqué que je porterai ce projet et qu'une fois le projet sur les rails, je transmettrai le flambeau. Conformément à ce que j'avais annoncé lors de notre Assemblée Générale et ce que nous avons fait voter, depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2024, le nouveau Président de l'ANACOFI-Courtage est Pascal Labigne. Il aura été d'une grande aide ces dernières années, d'une implication sans faille et je lui souhaite tout le meilleur pour cette aventure.

Pour ma part, je reste Président de l'ANACOFI confédérale, plus concentré sur les dimensions politiques et juridiques métier de notre groupe d'associations.

Je vous souhaite encore une fois une très bonne Année 2024, une bonne lecture de notre E-News et espère vous retrouver bientôt en présentiel ou sous d'autres formats.

David CHARLET  
Président ANACOFI